



Procès-verbal du conseil d'école du 17 octobre 2017

Présents :

Mr Mabit, conseiller municipal chargé des affaires scolaires.
Mmes Dupont, Meunier, Boyet, Kouachi Mouri, Bonnet, Charles, Le Roux, représentants des parents d'élèves.
Mme Tessereau, ATSEM.
Mmes Morenne, Lagarde, Alverhne, Jaunet, Perraudé, M Fonteneau, enseignants.
Mme Corvellec, directrice et présidente de séance.

Excusés :

Mme Sellier, enseignante.
M. Jeudon, Bossard, Le Roux, Bolteau, délégués des parents d'élèves.
M. Rousseau, Maire de Saint Hilaire de Loulay.
M. Paré, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Début de la séance : 18h30 / Fin de séance : 20h
Désignation du secrétaire de séance : Mme Perraudé

Mme Corvellec, directrice de l'école, mène le conseil selon les dix points de l'ordre du jour :

1. Installation du conseil d'école

Chaque membre du conseil d'école se présente.

Le règlement du conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès verbal du troisième conseil d'école de l'année 2016-2017

Lors du dernier conseil d'école, les points suivants avaient été abordés :

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'école
- Prévisions d'effectif pour la rentrée 2017
- Bilan des portes ouvertes de l'école
- Les projets pédagogiques
- Le spectacle de fin d'année

Le procès-verbal du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Cette année, il y avait 240 inscrits. La participation s'élève à 51 % (49,79 % l'année dernière), la liste d'union est élue avec 106 voix.

Liste des parents délégués élus :

Nom	Prénom	Enfant(s) en classe de
BOSSARD	Vincent	PS - CE1 - CM1
BOYET	Noémie	GS
CHARLES	Valérie	PS
JEUDON	Sébastien	CP - CM2
MEUNIER	Nathalie	CE2
DUPONT	Corinne	CE2
LE ROUX	Mathieu	MS - CE2
BOLTEAU	Teddy	CP
BONNET	Elodie	GS
BOSCHE	Coraline	CE1
KOUACHI MOURRI	Ombeline	MS
LE ROUX	Aurore	MS - CE2

Dans cette liste, les 8 premiers noms sont les parents délégués titulaires, Mmes Bonnet, Bosché, Kouachi Mourri et Le Roux sont suppléantes. Les suppléants ont la possibilité d'assister à tous les conseils d'école mais si tous les titulaires sont présents, ils n'ont pas de voix en cas de vote.

4. Présentation de l'équipe éducative et des effectifs de l'école

Cette année, 188 élèves étaient inscrits à l'école à la rentrée : 71 en maternelle et 117 en élémentaire. Les effectifs sont en hausse par rapport à l'année dernière puisqu'il y avait 180 élèves le jour de la rentrée 2016.

Mme Corvellec et Mme Neuville TPS/PS/GS ; assistées de Mme Tessereau : 22 élèves (10PS + 2TPS + 10GS)

Mme Lagarde GS ; assistée de Mme Hartz : 23 élèves (12PS + 1TPS + 10GS)

Mme Morenne et Mme Neuville MS ; assistées de Mme Tesson : 26 élèves

Mme Alvernhe CP : 23 élèves

Mme Sellier et Mme Neuville CE1: 24 élèves

Mme Jaunet CE2 : 19 élèves

Mme Perraudeau CM1 : 22 élèves

M. Fonteneau CM2 : 29 élèves

Direction : Mme Corvellec

Les parents interrogent Mme Corvellec, Mme Lagarde et Mme Neuville sur les classes de TPS-PS-GS. A la fin de cette première période, le bilan est positif à la fois pour les enseignantes et pour les parents.

En effet, les enseignantes ont constaté moins de pleurs en PS en début d'année et une appropriation plus rapide des règles de l'école. L'après-midi, les GS profitent d'un temps d'apprentissage en groupe restreint. La présence de PS dans la classe a également des effets positifs sur leur comportement.

5. Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité. Une seule modification a été apportée : « Les élèves qui reviennent sur le temps scolaire doivent également être raccompagnés jusqu'à leur classe. »

Les parents délégués se questionnent sur les différents règlements : le règlement des TAP est complètement dissocié du règlement de l'école.

Ils soulignent la pertinence du nouveau fonctionnement des sorties, à la fin des TAP, côté élémentaire (système de couleurs).

6. Les projets pédagogiques

Cette année, toute l'école travaille sur l'environnement et le développement durable. Une action a déjà eu lieu le 22 septembre : les élèves sont allés ramasser les déchets dans la commune, dans le cadre de l'action « Nettoyons la Nature ».

Une exposition aura lieu le vendredi 22 décembre pour présenter le travail des élèves sur le thème de la nature, la terre et l'air. Une deuxième exposition aura lieu lors des portes ouvertes, sur le thème de l'eau.

Toutes les classes bénéficieront des interventions de Trivalis sur le tri des déchets. D'autres interventions proposées par Vendée Eau auront également lieu, notamment pour travailler sur l'écosystème de la marre et sur le cycle de l'eau.

D'autres actions menées par l'école sont également abordées :

- Les élèves de St Hilaire ont remporté la coupe lors du cross du mercredi 11 octobre.
- Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont commencé la piscine depuis le 14 septembre.
- Après les vacances, les élèves de CP, CE1, CM1 et CM2 bénéficieront d'interventions rugby.
- Les CM1 et les CM2 se rendront au Vendéspace le mardi 7 novembre pour les internationaux de tennis : ils assisteront à des matchs, bénéficieront d'une initiation au tennis et pourront rencontrer des joueurs professionnels.
- Le 6 octobre, les CM1 et les CM2 se sont rendus à la Maison de la Rivière où ils ont découvert des œuvres du peintre Jean-Jacques Audubon.
- Le 13 octobre, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont pu découvrir une exposition photo sur le thème de la Liberté.
- Comme chaque année, les séances de sécurité routière se poursuivent pour les élèves du CP au CM2.
- Les bénévoles de l'association Lire et Faire-lire, affiliée à la FOL, ont commencé leurs interventions auprès des élèves de maternelle.
- Comme les années précédentes, les CE1 se rendront à plusieurs reprises à la Maison de l'enfance, où ils découvriront de nombreux jeux de société (jeux de stratégie, jeux de réflexion, jeux d'adresse).
- Les différentes classes de l'école se rendront au cinéma de Montaigu, dans le cadre de Cin'école.
- Les CP, CE2 et CM1 assisteront au spectacle « Voyage au centre de la mer », au théâtre Thalie.
- Les CE2 vont apprendre à jouer de la flûte.

- Les CM1 participent à un projet interdisciplinaire qui a pour point de départ de l'oeuvre de Jules Verne *Le tour du monde en 80 jours*.
- Les CE2 sont inscrits au concours national d'écriture « Plumes en herbe ».

9. Dotations municipales.

La Directrice remercie la mairie pour les deux VPI et les rideaux des classes de CM1 et CM2 qui ont été installés pendant l'été.

Elle remercie également la mairie pour la dotation municipale concernant les fournitures scolaires. Le montant est identique à celui des années précédentes, c'est-à-dire 26,05 € par élève et 501,45 € par classe.

L'équipe enseignante demande s'il est envisageable d'acheter une structure de jeu pour la cour maternelle.

10. Bilan financier de la coopérative scolaire.

Mme Corvellec remercie les familles pour leurs cotisations (15€/enfant, 25€/2 enfants, 30€/+2 enfants).

Elle remercie également la mairie pour sa subvention ainsi que l'association des parents d'élèves. L'argent récolté permet de financer les diverses sorties, les ingrédients des ateliers de cuisine, l'achat de petit matériel pédagogique...

Cette année, l'association des parents d'élèves a donné une subvention beaucoup plus importante que les années précédentes, ce qui permet de mettre en place de nombreux projets et de compenser la hausse des tarifs des sorties et des transports sans augmenter les cotisations des familles.

Compte de fonctionnement général		Coopérative scolaire / Foyer coopératif		
du 1er Septembre 2016		Ecole Les Petits Cailloux		
au 31 août 2017		rue des Marches de Bretagne		
en euros		85600 Saint Hilaire de Loulay		
Compte CCP n° 0		Date : 13/09/2017	n° d'affiliation à l'OCCE C000184584	
Compte bancaire n° 000 22034604				
CHARGES		EUROS	PRODUITS	EUROS
607 Achats de produits de cession		2 216,80	707 Ventes de produits pour cession	2 822,00
618 Charges des activités éducatives		4760,65	708 Produits des activités éducatives	0,00
6281 Cotisations versées à l'OCCE		381,00	741 Subventions reçues	1 665,00
6282 Assurances versées		0,00	742 Subventions d'associations	5 314,00
650 Autres charges courantes		55,96	75 Autres produits courants	0,00
670 Charges exceptionnelles		4578,00	756 Cotisations reçues	2 103,20
680 Budget de gros équipement		0,00	76 Produits financiers	0,00
			77 Produits exceptionnels	7,00
		Total des charges =	Total des produits =	11 911,20
				+
		Excédent (1)	Déficit (2)	81,21
				=
		Total (3)	Total (4)	11 992,41
				=
BILAN simplifié au 31 août 0				
ACTIF		PASSIF		
512 BANQUE *		110 Report à nouveau (31/08/N-1)		2 360,19
ou	2228,78		+	
514 CCP *		120 Excédent		0,00
+			-	
530 CAISSE	50,20	129 Déficit		81,21
Total de l'Actif (5)	2 278,98	Total du Passif (6)		2 278,98

11. Questions diverses.

Les parents élus s'interrogent sur la présence d'un adulte à la porte de la maternelle. Une personne a été recrutée en service civique, elle arrivera après les vacances et prendra le relais des enseignants à la surveillance de la porte. Elle gèrera également la BCD, pourra intervenir auprès des enfants de maternelle et prendre des groupes en informatique.

Si les parents le souhaitent, la fête de l'école pourra avoir lieu le samedi 9 juin. Les enseignants prépareront un spectacle avec leurs élèves et l'association de parents s'occupera de l'organisation de la journée.

M. Mabit est interrogé sur un éventuel retour à la semaine de 4 jours. Une concertation va se mettre en place rapidement et toute l'intercommunalité sera associée à la réflexion. Une décision définitive devra être prise pour le 1er février 2018.

Les parents soulèvent des problèmes concernant la cantine, pendant le repas (punitions inappropriées) mais également pendant le trajet. M. Mabit rappelle qu'il existe un règlement qui doit être appliqué, certains enfants pourront donc être exclus temporairement de la cantine si leur comportement le nécessite.

Mme Le Roux ajoute qu'une coordinatrice intervient depuis peu à la cantine pour tenter de trouver des solutions aux différents problèmes.

La directrice remercie les membres du conseil d'école pour leur présence et les informe que le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 15 février à 18h30, à l'école.

La présidente du conseil d'école

Mme Corvellec

La secrétaire de séance

Mme Perraudau